

LA MÉDIATION CULTURELLE DANS LA VILLE DE LONGUEUIL



POLITIQUE CULTURELLE SOCIAL **FORMATION** ACCÈS
SOUTIEN PARTICIPATION **ÉVALUATION** PLANIFICATION
COMMUNAUTÉ **ACCOMPAGNEMENT** INSTITUTIONNEL

1. Contexte

Longueuil est un des secteurs les plus urbanisés de la Montérégie. Elle est divisée en trois arrondissements et compte 242 701 habitants, avec certains quartiers comprenant une grande partie de la population moins nantie et plus éloignée de l'offre culturelle.

¹ Crédit photo: Jean-Michael Seminaro. Projet: Comme un coup de tonnerre. Artiste : Monique Rioux

Le développement de l'action culturelle mis en place pour rapprocher les populations plus éloignées de l'offre culturelle, contribue à l'enrichissement de la qualité de vie de tous. Longueuil souhaite donner des moyens et soutenir ses citoyens moins bien nantis et s'appuie sur 350 organismes culturels et communautaires locaux. Le Bureau de culture et vie communautaire travaille afin de jumeler artistes professionnels et organismes communautaires.

Par le développement de la Politique culturelle, Longueuil a su créer une synergie entre développement culturel, social, communautaire et urbain. Avec le temps, elle a voulu s'affirmer par la diversité, l'authenticité et l'audace de son offre culturelle en développant des partenariats à long terme avec les différentes instances culturelles, communautaires et économiques locales.

Le cadre de référence est né en 2012 de ces réflexions et est devenu l'outil de travail pour la poursuite des actions via les ententes de développement culturel et aussi via les actions des plans d'action du Bureau de culture et vie communautaire. Par sa mise en place, la ville a pu doter les artistes professionnels et les organismes culturels professionnels d'outils, de moyens, et de services pour encourager la pratique culturelle et combler les besoins d'une population défavorisée face à l'offre culturelle.

L'OBJECTIF EST DE DÉPLOYER DES STRATÉGIES VISANT À RÉDUIRE L'ÉCART ENTRE LES ARTISTES, LEURS ŒUVRES ET LES CITOYENS.

2. Longueuil et la culture

La politique culturelle de Longueuil adoptée en 2005 s'inscrit dans la volonté de répondre aux aspirations de la population en matière de développement, de concertation, de diffusion et de participation culturelle, avec comme valeur *l'accessibilité pour que tous les citoyens aient accès à la vie culturelle* ouvrant la voie de l'inclusion.

Dans le cadre de cette politique, trois ententes triennales de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ont été mises en place en 2007, 2010 et 2015. Le Bureau de culture et vie communautaire et le Conseil des arts de Longueuil ont été créés en 2010. Longueuil a élaboré en 2012 son cadre de référence en médiation culturelle, lui permettant une participation plus concrète de la ville au développement social, physique et psychologique de l'ensemble des individus intéressés par l'expérience culturelle. En tenant compte des statuts sociaux économiques de sa population, elle a créé des partenariats avec les organismes communautaires, culturels, artistes professionnels et instances culturelles du territoire, générant ainsi les actions en médiation culturelle.

La Ville de Longueuil est signataire de l'Agenda 21 de la culture du Québec. Les actions culturelles doivent se situer dans un développement durable où l'identité de la Ville passe par la mise en valeur de l'artiste et du citoyen. Les artistes locaux tout comme les citoyens participent activement au développement social et par le fait même économique de la Ville. Avec l'aide des partenaires communautaires, Longueuil a pu améliorer l'accès à la culture et le contact entre les groupes défavorisés, et ce pour toutes disciplines artistiques: patrimoine, archéologie, arts vivants, arts visuels, arts urbains, etc.

Le programme se rattache à plusieurs thématiques de l'Agenda 21 de la culture (2004) et de Culture 21 : Actions (2015):

- Droits culturels : le programme cherche à favoriser la participation active de tous à la vie culturelle, particulièrement pour les groupes de la population défavorisés traditionnellement exclus de la vie culturelle.
- Inclusion sociale : le programme cherche à résoudre des problématiques sociales et à favoriser une plus grande intégration sociale des groupes défavorisés du territoire.



3. Objectifs et mise en oeuvre du projet

1.1. Objectifs principaux et spécifiques

L'objectif est de « déployer des stratégies et des actions visant à réduire l'écart entre les artistes, leurs œuvres et les citoyens, notamment auprès des groupes de population éloignés de l'offre culturelle en raison de facteurs sociaux, économiques ou territoriaux. » (guide pratique, Les Arts et la Ville). L'importance de la démarche doit primer sur le résultat final.

1.2. Principales étapes

Depuis 2012, près de 150 projets de médiation culturelle ont été mis en place par le Bureau de culture et vie communautaire, les organismes culturels et communautaires et les artistes professionnels et créateurs du territoire. La Ville accorde une grande importance aux ententes triennales avec le MCC qui permettent d'en partager le financement.

La création d'un cadre de référence permettant de cibler davantage les clientèles défavorisées avec l'aide d'organismes et d'artistes professionnels et de donner la possibilité aux milieux défavorisés d'avoir accès à une offre de qualité a constitué une étape clef. Cette élaboration a notamment compris le développement d'orientations, plusieurs rencontres entre milieu culturel et communautaire, un appel à projets et la mise en œuvre de divers projets sélectionnés par un jury de professionnels de la culture, et la promotion de la démarche.

LA POLITIQUE ADOPTÉE EN 2005 S'INSCRIT DANS LA VOLONTÉ DE RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DE LA POPULATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT, DE CONCERTATION, DE DIFFUSION ET DE PARTICIPATION CULTURELLE.

Les obstacles ont été principalement liés à l'accompagnement des artistes. Une médiatrice culturelle contractuelle a été embauchée pour faciliter et encadrer les artistes et organismes dans leur démarche sans que cette dernière s'ingère dans le projet.

En parallèle, le Bureau de culture et vie communautaire dispose de budgets réguliers pour la mise en place de projets de médiation culturelle. Depuis 2008 des projets ont été réalisés avec des organismes culturels professionnels ou en voie de professionnalisation ou encore avec des artistes professionnels exposant à la Maison de la culture. Depuis janvier 2012, cette dernière présente une programmation annuelle de 4 expositions d'artistes ou organismes culturels. A chaque exposition, des activités de médiation culturelle viennent compléter la programmation (animation d'ateliers artistiques auprès de groupes communautaires ou d'écoles dans les secteurs plus défavorisés par les artistes par exemple). Le Bureau de culture et vie communautaire offre gratuitement ces activités à quelques groupes à chaque exposition. La Maison de la culture est également inscrite au répertoire des ressources culturelles du MCC pour assurer aux écoles un accès à moindre coût aux transports aux ateliers d'art.

Jusqu'à maintenant plus de 2000 personnes ont participé à des projets de médiation culturelle. La Ville prévoit d'approcher le milieu de la santé (hôpitaux, CLSC, Centres jeunesse, CSSS, etc.).

PRÈS DE 150 PROJETS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE PAR LE BUREAU DE CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE, LES ORGANISMES CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES ET LES ARTISTES PROFESSIONNELS ET CRÉATEURS DU TERRITOIRE.

4. Impacts

1.1. Impacts directs

Impacts sur le gouvernement local

Longueuil s'est dotée d'un cadre en médiation culturelle pour l'ensemble des organismes culturels sur son territoire. Elle a pu circonscrire ses activités et utiliser ce cadre comme levier pour signer une 3^e entente de développement culturel avec le MCC. Il lui a permis d'entamer un travail transversal et horizontal avec les organismes culturels et communautaires ainsi que les écoles du territoire.

Impact sur la culture et les agents culturels locaux de la ville/territoire

Pour les organismes, le cadre en médiation culturelle constitue une orientation claire que la Ville est un acteur actif dans ce domaine. Près de 80 groupes scolaires, 100 groupes d'organismes communautaires, 15 organismes culturels et près de 30 artistes ont pu bénéficier des actions de médiation culturelle entre 2012 et 2016.

Impact sur le territoire et la population

Longueuil est reconnue pour ses outils et son adhésion à la pratique de la médiation culture sur son territoire. Elle a participé à des rencontres afin de devenir une cellule régionale de médiation culturelle. Elle organise des rencontres et des formations afin d'échanger sur le sujet, et partage ses outils et ses expertises. Près de 100 groupes communautaires ont pu être ainsi davantage sensibilisés à la médiation culturelle.

1.2. Impacts transversaux

Le programme de médiation culturelle, en faisant bénéficier des groupes sociaux défavorisés, a eu un impact social significatif sur les participants.

1.3. Évaluation

Après chaque activité, des sondages pour tester le taux de satisfaction des participants sont réalisés, ce qui permet d'évaluer et de revoir certaines actions au fur et à mesure du programme. Le Bureau de culture et vie communautaire se dotera dans les prochains mois d'indicateurs plus performants pour évaluer ses actions. Des discussions sont en cours avec un consultant pour aider les intervenants municipaux.



2

1.4. Continuité

La majorité des activités du programme de médiation culturelle sont financés dans l'entente avec le MCC jusqu'en 2017. Le Bureau de culture et vie communautaire souhaite inscrire dans le cadre d'une quatrième entente de développement culturel, des actions en médiation culturelle. Le Bureau de culture et vie communautaire va également prévoir des argents dans ses budgets.

Le Bureau de culture et vie communautaire réfléchit à la réactualisation de sa Politique culturelle qui a 11 ans cette année. La médiation culturelle sera une des orientations de cette politique culturelle réactualisée.

5. Autres informations

La Ville de Longueuil a été candidate à la deuxième édition du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » (janvier-mai 2016). Le Jury du Prix a élaboré son rapport final en juin 2016 et a demandé à la Commission culture de CGLU de faire rayonner ce projet comme étant une pratique exemplaire de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Texte approuvé en décembre 2016.

Bonne pratique publiée en janvier 2017.

Cette fiche a été réalisée par Christian Laforce, Chef du Bureau de culture et vie communautaire, Longueuil, Québec, Canada.

Contact: christian.laforce (at) longueuil.quebec

² Crédit photo: Jean-Michael Seminaro. Projet: Mondialisation. Artiste Stanley Féuner